



Assemblée de l'UEPAL : de la théologie à la pratique

L'Assemblée de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) s'est réunie le samedi 19 novembre à Ostwald.

Le président a ouvert l'Assemblée en rappelant que, si ces dernières années avaient donné une large place à des travaux de structuration de l'Union, il était temps à présent de développer la réflexion théologique au sein de l'Église, ainsi que les projets en lien avec l'annonce de l'Évangile.

L'Assemblée a ainsi démarré ses travaux en prenant connaissance de deux textes de réflexion théologique. André Birmelé a présenté les travaux de la Communion des Églises protestantes d'Europe (CEPE) sous le titre « Écriture, confession de foi, Église »*, un texte débattu dans toute l'Europe en vue de son adoption en 2012. Face à la grande diversité de compréhensions de l'Écriture, comment l'interpréter conformément à l'Évangile ? Quelle autorité donner aux confessions de foi ? Des questions complexes auxquelles le texte a voulu donner quelques éléments de réponse. Le deuxième texte, « Identité et intégration » de la CERR (Conférence des Églises Riveraines du Rhin) et de la CEPE, rend attentif aux enjeux et défis de l'immigration dans les sociétés européennes. En s'appuyant sur l'expérience de la CEPE, il présente le concept de la « diversité réconciliée », qui respecte l'identité de chacun tout en se réunissant au sein d'une même communion.

L'Assemblée a ensuite présenté plusieurs de ses orientations stratégiques actuelles.

La Dynamique jeunesse a ainsi présenté des propositions concernant le développement de son ministère*. La commission, ayant pour objectif de mettre en relation les différents acteurs jeunesse de l'Église et de développer leurs projets destinés aux jeunes, a proposé à l'Assemblée d'instituer un référent jeunesse par secteur de l'Église, de créer un journal de 4 pages destiné aux jeunes, en lien avec Le Nouveau Messager, de lancer une réflexion générale sur la catéchèse et l'animation proposée aux adolescents, ou encore de rédiger un projet jeunesse de l'UEPAL. Elle a également fait valoir la nécessité de création d'un deuxième poste à mi-temps dédié à la jeunesse. Le service des prédicateurs laïques a lui aussi soumis une réflexion à l'Assemblée*, qui doit circuler et faire l'objet de discussions pendant un an. Aujourd'hui, 130 prédicateurs, plus ou moins actifs, remplacent les pasteurs dans leur ministère de prédication lorsque nécessaire, répondant à un besoin croissant dans certaines régions comme la Moselle. L'évolution de leurs profils et de la réalité paroissiale conduit aujourd'hui une révision de leur statut. Autre élément clé de la vie de l'Église, la musique est également à l'étude dans l'UEPAL. Afin de structurer la vie musicale dans l'Église, celle-ci fera l'objet de débats, de propositions de projets au cours de l'année, pour une présentation à l'Assemblée de l'Union à l'automne 2012.

L'Assemblée a nommé Gérard Ernst en tant que membre de la Commission des Ministères, en remplacement de M. Lung. Elle a enfin débattu sur sa méthodologie décisionnelle, notamment concernant ses motions et résolutions. Le débat sera prolongé par la participation à une enquête, qui donnera lieu à une proposition du conseil restreint à ce sujet.

La prochaine Assemblée aura lieu le 23 juin 2012.

* Vous trouverez sur le site www.uepal.fr les textes cités ci-dessus.

Contact presse :

Colette Schrodi / service communication de l'UEPAL / 03 88 25 90 32 / colette.schrodi@uepal.fr / www.uepal.fr